

CRÉATION D'UNE PLATEFORME BOIS-ÉNERGIE À GONCELIN

A.T.F.3, groupe BOIS DES ALPES SERVICES

Coût total du projet :
1 460 100€

Montant FEDER :
500 000 €

Autres financements mobilisés :
Emprunt : 930 100 €
Région Rhône-Alpes = 30 000 €

COFORET

Coût total du projet :
795 133€

Montant FEDER :
200 000€

Autres financements mobilisés :
Emprunt : 595 133€

Compagnie de Chauffage de l'Agglomération de Grenoble

Coût total du projet :
574 941€

Montant FEDER :
200 000€

Autres financements mobilisés:
Fonds propres 100 000€
Emprunt : 241 941€
Région : 33 000€

La valorisation des ressources forestières et le développement de la filière bois constituent des priorités des partenaires du Massif des Alpes. Le POIA a apporté une aide financière pour le développement de la filière bois-énergie.

Dans le contexte d'augmentation croissante des besoins en bois-énergie, le renforcement des infrastructures de la chaîne logistique de production et de distribution de plaquettes forestières devient nécessaire. Les plateformes de stockage sont des éléments essentiels de l'organisation des filières d'approvisionnement en biomasse-énergie : à l'échelle des territoires, le besoin d'implantation

de nouvelles plates-formes pour l'approvisionnement des chaufferies locales avec un combustible sec se fait ressentir. Un des premiers freins à leur mise en place est l'accessibilité au foncier.

L'organisation et le mode de gestion de la plate forme de Goncelin (Isère) est emblématique. Associant des acteurs privés, des acteurs publics et une coopérative, elle est le résultat de nombreuses synergies et traduit avant tout une prise de conscience, une détermination à valoriser la ressource des massifs forestiers de proximité et à solutionner la problématique foncière.

Un projet multipartenarial

Le projet consiste d'abord en une opération globale d'acquisition et de réhabilitation d'une ancienne friche industrielle d'environ 73 000 m² sur la commune de Goncelin. Sur ce site, tout proche des principaux consommateurs alpins de la région Rhône-Alpes (dans un rayon de 30 km : les villes de Grenoble et Chambéry), trois partenaires ont choisi d'investir :

- la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise pour 25 155 m² / deuxième réseau de chauffage urbain de France, elle consomme plus de 60 000 tonnes de bois et prévoit une consommation de 100 000 tonnes de bois par an à l'horizon 2015;
- la COFORET pour 17 000 m² : coopérative de propriétaires de forêts, de producteurs de bois, elle fournit principalement des industriels;
- la Communauté de Communes Du Grésivaudan pour 27 845 m² : son

intervention a été décisive dans l'aboutissement du projet. Elle a permis aux partenaires d'acquérir l'ensemble du terrain de la friche industrielle (condition à la vente) et ce malgré son surdimensionnement par rapport aux besoins des autres partenaires, le propriétaire souhaite vendre une fois son terrain),

Le groupe Bois des Alpes Services est le quatrième partenaire de cette opération : cette entreprise de 25 salariés, spécialiste de l'exploitation forestière en milieu montagnard, a loué une surface de 11 000 m² à la Communauté de Communes avec un engagement d'achat dans les 3 ans.

Bien que sa réussite résulte de partenariats entre acteurs publics et privés, le projet n'aurait pu voir le jour sans la détermination et le sens de l'innovation de Yannick Peillard, PDG de Bois des Alpes Services, à l'origine du projet dès 2003.

Un fonctionnement mutualisé

La création du POLE BOIS ENERGIE DU GRESIVAUDAN s'intègre dans le cadre de trois opérations distinctes sur des terrains contigus :

- la création du Pôle Bois Energie,
- la construction des bureaux et ateliers du groupe Bois des Alpes Services,
- l'aménagement d'une plate-forme bois énergie d'une surface de 15 000 m² pour la société COFELY.

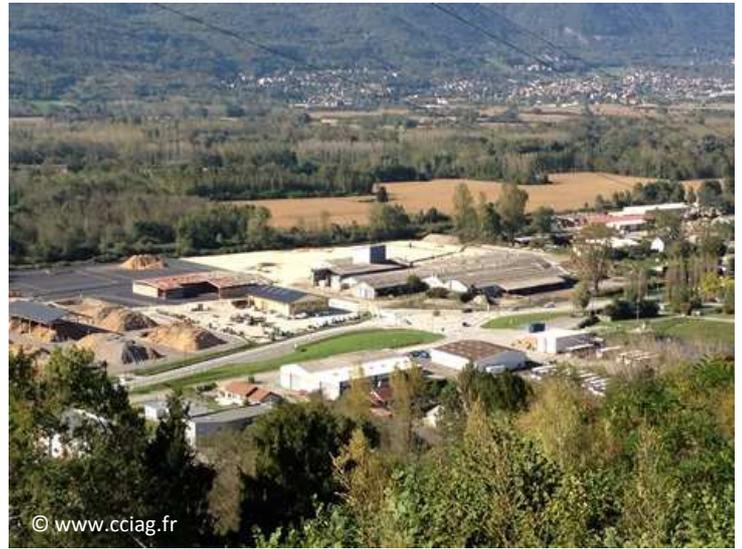
Les trois projets sont implantés sur des sites contigus afin de pouvoir mutualiser des équipements plus performants et limiter les déplacements. Ainsi, afin d'optimiser les investissements matériels, l'ensemble des activités d'exploitation sera réalisé par le même prestataire : A.T.F.3, société du groupe Bois des Alpes Services, qui a investi pour cela dans des matériels à forte productivité, avec le soutien du POIA.

Comparaison des prix des opérations (en €/tonne) par rapport à une plate-forme sans exploitant et sans bascule située sur le site

Prestation sur plate-forme	Petite plate-forme	Projet	Projet ¹ forêt montagne
Réception matière	0,50	0,33	0,30
Broyage billons plate-forme	12,00	9,40	7,03
Manutention plate-forme	2,50	1,07	0,85
Immobilisation semi-remorque	1,88	0,63	0,63
Chargement	2,50	1,07	0,85
Pesée, enregistrement livraison	0,50	0,33	0,30
Total	19,88	12,83	9,96

1 alpin, A.T.F.3 baisse ses prix pour tenir compte des subventions

Les travaux ont été lancés en juin 2014 et la plateforme a été inaugurée en octobre 2015. Notons que la construction des bâtiments a été réalisée de façon à garantir l'intégration du site dans le paysage du Grésivaudan. Aujourd'hui, l'ensemble du site est opérationnel : il permet une production avec stockage et séchage afin de maintenir un stock tampon permanent pour renforcer la chaîne d'approvisionnement. Si le fonctionnement repose sur la mutualisation du matériel, le CCIAG 38 et Coforêt gèrent chacun la plate-forme et le stock tampon nécessaire aux besoins d'approvisionnement de leurs propres cibles.



La convergence des objectifs des secteurs publics et privés

Valoriser la ressource des massifs forestiers de proximité et structurer l'approvisionnement en bois énergie sont les objectifs fédérateurs de ce partenariat associant trois opérateurs privés et deux collectivités.

La communauté de communes du Pays du Grésivaudan était fortement motivée par les objectifs écologiques et économiques du projet : son projet stratégique forestier (PSF), plan d'actions sur 5 ans pour la filière bois, prévoit en effet le soutien à l'investissement, en particulier à la constitution d'un pôle bois, et la collectivité est engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial. La commune de Goncelin, quant à elle, était fortement motivée par la réhabilitation de la friche industrielle et le soutien à des entreprises locales.

Du point de vue des opérateurs privés, il permet de sécuriser et d'augmenter l'approvisionnement de leurs clientèles respectives, dont la demande en bois augmente rapidement. Cet outil de stockage et affinage permet de d'assurer la continuité des livraisons, d'optimiser la récolte en forêt et la logistique, et d'améliorer la qualité du combustible.

Plus largement, il permet d'atteindre des objectifs partagés de gestion durable de la forêt, d'adéquation de l'offre de bois local à la demande du marché, de développement de la filière bois énergie, de diversification de l'économie et de création d'emplois.



Interrégionalité	● 2 ● ● ● ●
Transférabilité	● ● ● 4 ●
Eco responsabilité	● ● ● ● 5
Innovation	● ● ● 4 ●
Mobilisation TIC	1 ● ● ● ●